

DELIBERATION N° 80/49 : AMENAGEMENT DE LA SORTIE DU GROUPE PRIMAIRE P. LOTI / DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES GROSSES REPARATIONS

Monsieur REINSTADLER, 2ème Adjoint, chargé de la voirie, informe l'Assemblée qu'il convient d'aménager la sortie du groupe primaire P. LOTI, afin d'améliorer la sécurité des enfants.

Cet aménagement aura pour but de diviser le flux des élèves et d'améliorer la visibilité.

Monsieur REINSTADLER précise qu'il en va de même pour l'aménagement du parking et la clôture du terrain entre la cantine et le groupe scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- approuve la nécessité d'effectuer des travaux pour l'aménagement de la sortie de l'école primaire P. LOTI,
- donne son accord sur le devis estimatif d'un montant T.T.C. de 117 753 F 75, correspondant à des travaux d'aménagement de parking, d'ouverture d'accès, d'aménagement de l'accès d'escalier entre cour et allée extérieure, de déplacement de clôture et de divers travaux de réfection.
- décide de demander au Conseil Général la subvention la plus élevée possible, au titre des grosses réparations.